

15. Mars 1786.

443

de Glocester * ; mais les nouvelles qu'on a de la santé de S. A. ne font pas favorables ; cependant on prétend qu'un fils du lord North a écrit de Rome que le duc de Glocester y étoit arrivé le 18 du mois dernier.

* 1 Février
1786, p. 209.

Le bruit général, répandu en cette capitale, est que le prince de Galles a fait des démarches sérieuses pour se lier par le nœud du mariage ; & l'on dit, qu'il a jetté ses vues sur une veuve de deux maris, âgée d'environ 35 ans, appelée Madame Fitzherbert, de la religion catholique. On savoit bien, que depuis quelques années ce jeune prince étoit épris de cette Dame : mais on se rappelloit aussi, que la conduite des ducs de Glocester & de Cumberland porta, il y a 7 ou 8 ans, le parlement britannique à passer une loi contre les alliances disproportionnées des princes du sang. Il faut actuellement en Angleterre, ainsi que dans les autres cours, la permission expresse du Roi, donnée par écrit, aux princes du sang, pour rendre leurs mariages valables. Aussi assure-t-on, que le Roi d'Angleterre s'est déclaré positivement contre la conduite de son fils aîné & l'a menacé, au cas qu'il persistât dans cette entreprise, de la dénoncer au parlement, afin qu'il fût pris à cet égard des arrangemens sur la succession au trône.

Les communes irlandaises accorderent le 6 une partie considérable des subsides de l'année présente : après l'examen de l'état de leurs finances, elles arrêterent ce jour-là, " Que